



MUNICIPALITÉ D'OKA
OFFRE D'EMPLOI
Brigadière ou brigadier scolaire
Poste régulier temps partiel

La Municipalité d'Oka est actuellement à la recherche de candidates et candidats pour occuper un (1) poste régulier à temps partiel de brigadière ou brigadier scolaire pour le Service des travaux publics. Faire le choix de s'investir à Oka, c'est opter pour une organisation publique qui a à cœur le service aux citoyens. Joignez-vous à notre équipe dynamique et contribuez à bâtir un milieu de vie de qualité !

Principales responsabilités :

Sous la supervision du directeur des travaux publics, la personne titulaire du poste est principalement tenue, mais sans s'y limiter :

- Interrompre la circulation des véhicules au moyen de l'équipement fourni (panneau d'arrêt, vêtements réfléchissants);
- Assurer la sécurité des élèves lors de la traversée des rues aux heures d'entrée et de sortie de l'école;
- Surveiller la circulation et anticiper les comportements dangereux afin de prévenir les accidents;
- Maintenir une présence vigilante et ponctuelle aux endroits désignés;
- Communiquer avec les élèves pour leur rappeler les règles de sécurité routière;
- Effectuer toutes autres tâches en étroit rapport à son travail, demandées par son supérieur;
- Signaler toute situation d'urgence aux autorités compétentes;
- Informer son supérieur de toutes problématiques concernant l'emplacement de la traverse.

Exigences :

- Posséder des aptitudes pour travailler auprès des enfants;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Être en bonne condition physique (mobilité, vision, ouïe, etc.);
- Avoir la capacité de travailler debout selon les heures de travail et dans toutes les conditions climatiques;
- Formation en sécurité routière (un atout, sinon offert par l'employeur).

Qualités requises :

- Fiabilité et ponctualité : présence constante aux horaires convenus;
- Bonne capacité d'observation et vigilance pour anticiper les risques;
- Sens des responsabilités et attitude respectueuse envers les enfants et les usagers de la route;
- Bonne communication avec les enfants et courtoisie envers le public;
- Autonomie et capacité à prendre des décisions rapides en situation imprévue.

Conditions salariales :

Il s'agit d'un poste syndiqué régulier à temps partiel à raison de 3 heures par journée scolaire. La rémunération est en fonction de l'échelle salariale déterminée par la convention collective en vigueur, soit un poste de classe 2 pour un taux horaire se situant entre 20,27 \$ et 21,84 \$.

Horaire à confirmer. Généralement en début de journée (1 heure), le midi (1 heure) et fin de journée scolaire (1 heure).

Les personnes intéressées et possédant les qualifications ci-haut énumérées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante :

MUNICIPALITÉ D'OKA
OFFRE D'EMPLOI – BRIGADIER SCOLAIRE
183, RUE DES ANGES
OKA (QUÉBEC) J0N 1E0
COURRIEL : info@municipalite.oka.qc.ca

Seuls les candidats retenus seront contactés.
Nous souscrivons au principe d'accès à l'égalité de l'emploi.